

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Compte rendu de réunion / relevé de décision

Sujet : *Comité technique ministériel*

Date de la réunion : 22 novembre 2016

SERVICE ORGANISATEUR

Service des ressources humaines (SRH2 / BSDS)

Rédacteur : BSDS

Présents : Madame Irène BASILIS, Directrice adjointe de cabinet, Madame Karine DUQUESNOY, Conseillère sociale, Monsieur Christopher MILES, Secrétaire général du Ministère, les représentants des directions générales d'administration centrale, les experts de l'administration ainsi que les représentants de la CGT-Culture, de la CFDT-Culture, de SUD Culture solidaires, de la FSU et de la liste commune UNSA/CFTC, membres titulaires représentants du personnel.

Le comité technique ministériel (CTM) s'est réuni le mardi 22 novembre 2016 de 14h à 16h. Il a pu valablement délibérer en présence de plus de la moitié des représentants du personnel.

Le représentant de Sud Culture Solidaires est désigné secrétaire adjoint de séance (Tahar BEN REDJEB).

NB : Ce compte-rendu synthétique ne se substitue pas au procès-verbal de séance qui sera mis à disposition des organisations syndicales siégeant au CTM.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour du CTM :

- 1- Approbation du procès-verbal du CTM du 28 juin 2016 (pour avis) ;**
- 2- Projet de décret sur le CNESERAC (pour information) ;**
- 3- Tableau de suivi (pour information).**

Point n°1 – Approbation du procès-verbal du CTM du 28 juin 2016 (pour avis) ;

Le président de séance reporte le vote du point relatif aux procès-verbaux de séance. Suite à la demande des organisations syndicales, dès lors que les procès-verbaux seront retournés par les

secrétaires adjoints de séance, ils seront directement envoyés aux membres du comité technique afin de leur permettre de disposer d'un délai supplémentaire pour les relire.

Point n°2 – Projet de décret sur le CNESERAC (pour information) ;

Entre le comité technique du 18 octobre et celui du 22 novembre, l'administration a organisé deux groupes de travail avec les organisations syndicales sur le projet de décret relatif au CNESERAC. En lien avec les directions générales, un recensement a établi la liste des 100 écoles sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication (40 établissements publics nationaux et 60 établissements publics de coopération culturelle -EPCC- accrédités).

Après deux présentations pour information aux représentants du personnel au CT-M, le projet de décret relatif au CNESERAC sera soumis au vote lors du comité technique du jeudi 8 décembre.

Pour rappel, le CNESERAC a été instauré par l'article 52 de la loi LCAP du 7 juillet 2016. L'instance a pour vocation de combler le manque de lieu de consultation dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les formations relevant du MCC. Les objectifs sont de mieux faire dialoguer les acteurs et les disciplines autour de vecteurs communs tels que l'esprit critique, l'autonomie, la créativité et l'innovation.

Point n°3 – Tableau de suivi (pour information).

Le secrétaire général et la sous-directrice en charge des politiques des ressources humaines et des relations sociales ont présenté le tableau de suivi.

Projet de décret créant un observatoire de la Musique au sein du Centre national des variétés et du jazz

Le Ministère des Finances et des Comptes publics étant cosignataire, le projet de décret relatif à la création d'un observatoire de la filière musicale étant cosigné par le Ministère de l'Économie et des Finances, l'administration informe les représentants du personnel qu'il est actuellement en cours de discussion.

Projet d'arrêtés relatifs au RIFSEEP (mettre les filières)

Les trois projets d'arrêtés seront publiés avant le 1^{er} janvier 2017.

Projet de décret relatif au mécénat

Le Secrétaire général s'engage à organiser un groupe de travail avec les représentants du personnel avant la fin de l'année afin de prévoir un passage pour avis en comité technique ministériel au 1^{er} trimestre 2017.

--

Politique de la photographie : création d'une mission au sein de la DGCA

La politique de la photographie fera l'objet d'un passage pour information en comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail le 24 novembre 2016 et un passage pour avis en comité technique d'administration centrale le 6 décembre. L'administration s'est engagée à communiquer aux organisations syndicales la lettre de mission confiée par le Directeur de cabinet à Sophie Léron.

Le comité technique d'administration centrale ayant été reporté, ce point sera traité au cours du premier trimestre 2017.

Calendrier de l'arrêté relatif au télétravail

Trois groupes de travail ont été organisés avec les organisations syndicales. Le projet d'arrêté sera présenté aux représentants du personnel, pour avis, au cours du comité technique ministériel du jeudi 8 décembre.

Modalités d'élection des représentants du personnel aux conseils d'administration des établissements publics sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication

L'administration a été saisie plusieurs fois au cours des derniers mois par divers établissements publics concernant les modalités d'élection des représentants du personnel au sein des conseils d'administration. A ce titre, un travail de fond va commencer afin d'harmoniser des arrêtés fixant ces modalités.

--